



## Déclaration de l'Unsa Education au CSA-SD du 3 septembre 2024

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

En tout premier lieu, l'UNSA Education tient à souhaiter une bonne rentrée ainsi qu'une excellente année scolaire à l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées, mais aussi aux personnels administratifs de la DSDEN. Car c'est bien sur la seule bonne volonté de tous ces personnels que repose le bon déroulement de cette rentrée en l'absence de ministre!

Si l'année 2023-2024 a été sans aucun doute la plus marquante en matière de politique éducative chaotique depuis de nombreuses années (nous pourrions nous rappeler les quatre ministres en un an mais ce serait finalement très réducteur des séquelles réelles laissées par une année qui a coûté beaucoup à la profession), cette année scolaire 2024-2025 qui débute sans « capitaine de bateau » ne laisse une nouvelle fois rien présager de bon.

Si notre Ministre démissionnaire a tenté, lors de sa conférence de presse de rentrée, d'apaiser une communauté éducative éreintée par une valse de ministres et une succession de réformes, nous ne pouvons que questionner le sens d'une telle démarche d'une part, par la précarité de la situation politique, et d'autre part par la volonté de conserver des orientations largement rejetées par les professionnels de l'éducation.

Alors que le Président de la République appelle à un esprit de responsabilité, l'UNSA Education appelle à ne pas poursuivre une fuite en avant.

Malgré quelques atténuations, le « choc des savoirs », l'évaluation chronique et chronophage, le coûteux service National Universel (SNU), ou encore Le Pacte du « travailler plus pour gagner plus » sont maintenus comme si de rien n'était. Il est grand temps de stopper la déconnexion politique avec la profession. Nous avons besoin de choix pédagogiques en adéquation avec les besoins de nos élèves et des personnels !

Il est impératif de changer de cap et d'adopter une méthode nouvelle qui respecte l'ensemble de nos collègues engagés au quotidien dans les établissements, les services.

Nous souhaitons également aborder un thème qui impacte directement nos collègues dans leurs écoles et établissements au quotidien en Mayenne: le financement « caché » de l'école privée à hauteur de 1,2 milliards. En Pays de Loire, c'est ainsi plus de 234 millions d'euros de subventions facultatives qui ont été alloués aux lycées privés ligériens entre 2016 et 2023 !

Certes, les circuits de financement (collectivités ou Etat) ne sont pas les mêmes mais force est de constater que, sur le fond, l'enseignement privé obtient toujours plus de moyens quand on demande à l'école publique de faire toujours plus d'économies.

Cette iniquité est d'autant plus grande quand on connaît l'absence de contrainte qui pèse sur l'enseignement privé quant à la nécessité de respecter la mixité sociale, aggravant mécaniquement une forme de ségrégation scolaire voire de séparatisme scolaire.

En cette rentrée, nous constatons à nouveau l'absence d'une vraie ambition pour l'école publique. L'École se doit d'accueillir tous les élèves dans leur diversité. Pour ce faire, l'UNSA Education revendique une politique de l'École pour tous à la hauteur de l'ambition et des enjeux. Il faut donc des moyens pour accompagner les enseignants au quotidien. Il faut des professionnels du secteur éducatif et médical pour identifier les troubles des élèves en situation de handicap et les prendre en charge à l'École. Aujourd'hui beaucoup repose sur l'action de l'enseignant avec les AESH même lorsque les troubles et les difficultés ne sont pas de leur ressort.

De nombreux enseignants souffrent de situations inextricables auxquelles l'Institution doit répondre urgemment. Votre note sur les autorisations d'absence et le remplacement, loin de rassurer les collègues sur leurs droits et l'état du service public dont vous avez la charge, donne à penser qu'en Mayenne, la situation serait telle que même le droit ne pourrait plus être respecté par celle qui en est garante ! Refuser des absences de droit, sous prétexte « d'intérêt du service » serait une première qui pourrait amener le SE-Unsa et l'Unsa Education à réagir fortement. C'est de votre responsabilité en tant que représentante de notre ministre fantôme que de permettre aux agents de voir leurs droits respectés. L'Unsa Education alerte depuis longtemps sur le manque de personnels et sur la faiblesse des dotations. Nous n'accepterons pas que les enseignants paient la facture de l'absence d'anticipation ministérielle.

Merci de votre attention.